



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FÉVRIER 2020 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 13 février 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 février 2020 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Alain CHASSAGNE, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ  
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Claude GOUILLON-CHENOT à Hélène BOUDON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Carine BRODIN

**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** Stéphanie BERNARD

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

---

Conseillers en exercice :

58

---

Conseillers présents :

51

---

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

---

Conseillers représentés :

4

---

Total votants :

56

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019  
BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS**

**Rapporteur :** Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Tony BERNARD,  
Président,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Tout en rappelant que le résultat de clôture de la section de fonctionnement, issu du résultat comptable de l'exercice augmenté du résultat reporté de cette même section (compte 002), doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, lorsqu'il existe ; ce dernier devant être corrigé du solde des restes à réaliser de cette même section. Le solde du résultat de la section de fonctionnement, après avoir couvert ce besoin de financement si nécessaire, et s'il est donc positif, peut, selon la décision du Conseil communautaire, être affecté à la section de fonctionnement (compte 002) et/ou à la section d'investissement (compte 001).

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 053 636,06
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses (6 729 952,72– 6 281 557,98)	451 055,31
Excédent de fonctionnement reporté (B=FR 002)	602 580,75
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	243 585,09
Solde d'exécution de l'exercice (D) : recettes – Dépenses (1 131 723,03 – 1 122 044,13)	9 678,90
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	233 906,19
Solde des restes à réaliser (G) : recettes – Dépenses (160 050,91 – 339 253,82)	-179 202,91
Besoin de financement et/ou excédent de la section d'investissement (F+G)	64 382,18

Considérant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement,

- **Décide** de reporter l'intégralité du résultat de clôture de la section de fonctionnement en « report excédentaire de fonctionnement », et ainsi d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation supplémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 053 636,06
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

TOTAL VOTANTS : 56	Conseillers présents : 52	Représentés : 4	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56	Pour : 56	Contre :	

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

